

Melikian-Chirvani Assadullah-Souren,
*Les frises du Shâh Nâme dans
 l'architecture iranienne sous les Ilkhân.*

Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 1996 (*Studia Iranica*, Cahier n° 18).
 26 × 17,5 cm, 127 p., 66 fig. n-b.

Après l'impressionnant article « Le livre des rois, miroir du destin. II. Takht-e Soleyman et la symbolique du *Shâh-Nâme* » (*Studia Iranica* 20, 1 (1991), p. 33-148), consacré à la thématique du *Shâh-nâme* vue notamment à partir des carreaux de céramique, l'auteur revient sur le même sujet, en l'élargissant à d'autres frises de carreaux portant également des vers de Ferdowsi. Dans sa précédente publication A.S.M.C. livrait 18 carreaux portant des vers du *Shâh-nâme* inscrits dans une niche trilobée et qu'il restituait au décor du palais de Takht-e Soleyman. En fait, un léger détail dans la bordure inférieure de l'un de ces carreaux (Mélikián, 1991, fig. 2, où ladite bordure n'est pas reproduite) indiquait la possibilité qu'il y ait eu non pas une mais plusieurs frises au décor semblable. Du reste, on pouvait regretter, dans la livraison de 1991, qu'il n'y ait aucune tentative de « remise en espace » des carreaux retrouvés. En effet, il pourrait être utile de savoir que la « salle du trône » de Takht-e Soleyman – à laquelle A.S.M.C. restitue ces carreaux – mesure à peu près 30 mètres sur 10, ce qui fait une surface linéaire totale de 70 mètres ; les 17 carreaux restitués, d'une longueur moyenne de 30 cm, représentent donc 5 mètres environ. Cette portion infime de carreaux restitués donne une idée des proportions du décor disparu.

Dans cette deuxième étude, un énorme et patient travail de dépouillement et de repérage a permis à l'auteur de situer un nombre important de carreaux portant des vers de l'épopée nationale iranienne. Le travail de lecture et de restitution des inscriptions figurant sur les fragments au poème de Ferdowsi (ou des variantes de celui-ci) est vraiment impressionnant ; l'auteur ajoute à sa lecture nombre de gloses qui font de cet ouvrage une véritable mine d'informations, susceptible d'aboutir un jour à « l'édition sur céramique » – pour reprendre l'expression d'A.S.M.C. – du texte de Ferdowsi. Ces carreaux peuvent désormais être classés d'après leur dessin en différents groupes qui forment autant de frises. Dix frises au moins reprennent le décor épigraphique dans la niche trilobée ; à celles-ci, il faut ajouter un autre groupe qui reprend le même décor architectural, mais remplace les vers du *Shâh-nâme* par des citations coraniques. Un deuxième grand groupe de frises réunit des carreaux sur lesquels les vers de Ferdowsi sont placés sur un registre horizontal (et non plus dans l'archivolte de la niche trilobée). Douze frises différentes sont répertoriées ; comme pour les carreaux à niche trilobée, ces frises ne sont parfois représentées que par un seul carreau. D'après l'auteur, toutes ces frises ont dû orner des palais impériaux. L'objectif principal de l'auteur est en effet de tenter de préciser quelle est la place du texte de Ferdowsi

dans la société ilkhanide, et plus particulièrement dans l'architecture palatiale. Par conséquent, on ne devrait pas s'étonner, dans cette livraison, de l'absence quasi totale de certaines préoccupations « techniques ». Ainsi, l'imitation des modèles de carreaux de Takht-e Soleyman pour d'autres frises indiquerait à elle seule que celles-ci étaient destinées au décor d'autres palais impériaux ; en revanche, le fait que ces carreaux aient la même taille parce qu'ils pourraient provenir d'un même atelier est à peine évoqué. Par ailleurs, on n'apprendra pas grand-chose sur le lieu et les modes de production de ces carreaux. D'après 'A. Quchâni (*Ash'âr-e fârsi-ye kâshihâ-ye Takht-e Soleyman*, Téhéran 1371/1992, p. 35-36), ces carreaux – du moins les étoiles à six pointes – proviendraient tous de Kâshân. Enfin, on peut noter une certaine ambiguïté dans le vocabulaire technique de la céramique (« bleu lapis » à la place de « bleu de cobalt » ; « lustre d'or » au lieu de « lustre métallique »).

Pour l'auteur, l'utilisation des vers du *Shâh-nâme* répond certainement à un souci de propagande politique « comparable à celle dont la frise de Takht-e Soleyman donne l'exemple » (p. 72). De même, on a pu lire plus haut dans l'ouvrage : « la présence des vers du *Shâh-nâme*, texte royal par définition même si la lecture en était accessible à tous, est une façon de signifier que le palais orné d'une telle frise est le palais de l'univers » (p. 9). Pourtant, une certaine prudence s'impose : dans le cas de Takht-e Soleyman (le seul palais encore identifiable auquel on puisse se référer) l'éloignement de tout centre urbain, ainsi que la configuration du site en font certes un palais symbolique. Mais quelles sont les personnes susceptibles d'y avoir accès, et par conséquent, d'en lire les inscriptions ? Ces heureux élus ont-ils besoin d'une telle propagande pour être acquis à la cause de leur souverain ? Ne pourrait-on pas envisager – sans vouloir entrer ici dans une polémique – que l'utilisation des vers du *Shâh-nâme*, comme la copie de cet ouvrage sur des manuscrits richement décorés, répond avant tout à une sorte d'autosatisfaction narcissique assez propre aux souverains ? L'utilisation d'un langage symbolique – voire ésotérique – ne vise pas, de toute évidence, la « masse populaire ». Elle répond avant tout aux besoins d'une élite consciente de ses privilèges et qui se complaît dans des jeux de l'esprit qu'elle est seule à pouvoir déchiffrer. Cela n'enlève rien d'ailleurs au mérite des recherches d'A.S.M.C., dont l'étourdissante érudition permet d'entrevoir l'infinie méconnaissance dans laquelle nous nageons dans le domaine des arts et de la culture de l'Iran « médiéval ». Du reste, cette publication n'est pas définitive ; plusieurs pièces déjà répertoriées par l'auteur attendent encore d'être publiées (voir p. 40 : « un carreau encore inédit (...) que je publierai prochainement »). Espérons et encourageons l'auteur pour qu'il aboutisse un jour à la publication d'un véritable catalogue qui ferait la synthèse de toutes ses recherches dans le domaine.

Yves Porter – Université de Provence